

AMNESTY INTERNATIONAL

ÉFAI

Index AI : ASA 17/23/93

DOCUMENT EXTERNE

Londres, juin 1993

RÉPUBLIQUE

POPULAIRE DE CHINE Appels en faveur de chrétiens persécutés : Zhang Lezhi, Yan Peizhi et Xu Zhihe

Selon des informations communiquées récemment à Amnesty International, huit chrétiens arrêtés en septembre 1992 dans la province de Shandong, en Chine orientale, ont été maltraités en détention. Trois d'entre eux ont été condamnés à trois ans d'emprisonnement pour avoir participé à des activités religieuses pacifiques. Selon certaines informations, l'un d'entre eux, Zhang Lezhi, est resté constamment enchaîné pendant trois mois dans une position particulièrement douloureuse, pieds et poings liés.

Ces huit chrétiens, des paysans pour la plupart, appartenaient à un groupe local de l'Église du Nouveau Testament, une congrégation protestante interdite par les autorités dans diverses régions de Chine. Ils ont été arrêtés les 8 et 9 septembre 1992 dans plusieurs villages du canton de Shouguang, situé à quelques 200 kilomètres à l'est de Jinan, capitale de la province de Shandong.

Sept des personnes détenues ont été identifiées. Il s'agit de : Zhang Lezhi, un commerçant âgé de trente-deux ans ; Yan Peizhi, un fermier âgé de trente-cinq ans, et sa femme, Zheng Yulian, âgée de vingt-trois ans ; Xu Zhihe, un fermier âgé de cinquante ans, et sa femme, Guo Ruiping ; Zhu

Zizheng, âgé de trente ans, et Hu Jinting, âgé de trente-huit ans, tous deux fermiers.

Selon les informations détaillées reçues par Amnesty International, Zhang Lezhi a été arrêté le 8 septembre au soir dans le village des Neuf Chemins (canton de Shouguang), après avoir été attiré à l'écart de son éventaire par un policier en civil qui prétendait vouloir parler affaires. Après l'avoir fait monter sans ménagement dans une jeep où attendaient d'autres policiers, on lui a passé les menottes et on l'a conduit à un poste de police local. Le lendemain, les autres chrétiens ont été arrêtés en divers endroits et conduits au poste de police de Beiluo (canton de Shouguang). Le 10 septembre, Zhang Lezhi et les sept autres détenus ont été transférés au centre de détention de la ville de Shouguang.

Ils ont été accusés de participer à des activités religieuses « illégales » et de « contribuer à la résurgence et à l'expansion » de l'Église du Nouveau Testament. Trois d'entre eux avaient déjà été placés en détention ou emprisonnés auparavant pour avoir prêché : Zhang Lezhi pendant deux ans et Yan Peizhi et Xu Zhihe pendant deux mois chacun. Leurs domiciles ont été fouillés par la police et leurs objets personnels confisqués, y compris les Bibles, les publications religieuses, les lettres personnelles, ainsi que les cassettes et magnétophones.

Les huit chrétiens auraient été battus et soumis à d'autres mauvais traitements durant leur détention. Peu après son arrestation, Zhang Lezhi a, semble-t-il, protesté en affirmant qu'il était innocent et aurait été frappé par deux policiers armés d'une matraque électrisée. Après ce passage à tabac, on lui a entravé les jambes avec des fers d'un poids de 9 kilogrammes et attaché les mains au moyen de menottes. Fers et menottes ont été reliés par une courte chaîne, de telle sorte que Zhang Lezhi était en permanence plié en deux. Selon les informations recueillies, les brutalités se sont poursuivies alors qu'il était ainsi enchaîné et on lui a ensuite rajouté des fers supplémentaires, portant le poids total de ses chaînes à 13 kilogrammes. On l'aurait laissé enchaîné dans cette position douloureuse jour et nuit durant trois mois sans jamais lui ôter ses chaînes, même pour manger ou dormir. Lorsque le temps s'est refroidi, il aurait demandé qu'on lui ôte ses chaînes pour pouvoir mettre des vêtements supplémentaires, ce qui lui aurait également été refusé.

Un autre détenu, Zhu Zizheng, aurait été contraint à demeurer assis pendant toute une journée sur ce que les policiers chinois appellent une "chaise de sécurité" (*anquan yi*) munie de pointes sur les côtés. Cette chaise, sur laquelle tout mouvement cause une douleur intense, serait utilisée au centre de détention pour punir les détenus. On aurait battu Zhu Zizheng alors qu'il était assis sur cette chaise et on aurait introduit de force des aliments dans sa bouche.

Cinq des détenus ont été maintenus en détention sans inculpation durant des périodes variant de un à trois mois puis ont été relâchés. Les trois autres, Zhang Lezhi, Yan Peizhi et Xu Zhihe, ont été jugés en décembre 1992 par le tribunal du canton de Shouguang et chacun d'eux a été condamné à trois ans « *d'amendement par le travail* ». Les chefs d'accusation exacts retenus contre eux ne sont pas connus.

Les trois condamnés ont été envoyés au camp de "rééducation par le travail" de Chang Le (canton de Chang Le), à environ 40 kilomètres au sud de Shouguang. Selon certaines sources, ils y ont été malmenés par les prisonniers de droit commun et auraient dû accomplir les tâches les plus viles et les plus éreintantes.

Aucune information supplémentaire n'a été portée à la connaissance d'Amnesty International concernant le procès des trois chrétiens, mais elle est préoccupée à l'idée que ces derniers sont peut-être emprisonnés en raison de leur activités religieuses pacifiques. Elle est également préoccupée par les informations selon lesquelles ces hommes ainsi que les autres chrétiens détenus ont été soumis à des tortures et à des mauvais traitements pendant leur garde à vue. Amnesty International exhorte les autorités chinoises à ouvrir une enquête publique et impartiale sur ces assertions et à prendre toutes les mesures appropriées pour assurer la sécurité des victimes.

Au cours de l'année 1992, de nombreux autres cas de harcèlement, d'arrestation et de mauvais traitements contre des chrétiens dans diverses provinces ont été portés à la connaissance de l'Organisation. Pour de plus amples informations, prière de se référer aux rapports d'Amnesty International, *China : Update on Torture* (index AI : ASA 17/12/93, mars 1993) – La torture en Chine : mise à jour – ; *Chine. Les violations flagrantes des droits de l'homme n'ont pas cessé* (index AI : ASA 17/WU 05/93, 27 mai 1993) ; l'Action Urgente 149/93 *République populaire de Chine. Lai Manping ainsi que d'autres chrétiens. Mort résultant de torture/Crainte de torture* (index AI : ASA 17/18/93, 10 mai 1993).

Écrivez des lettres aux autorités pour :

– déclarez vous préoccupé par le fait que Zhang Lezhi, Yan Peizhi et Xu Zhihe, trois chrétiens du canton de Shouguang (province de Shandong), auraient été condamnés en décembre 1992 à trois ans d'emprisonnement en raison de leur participation à des activités religieuses pacifiques. Demandez leur libération inconditionnelle si les charges retenues contre eux ne sont pas clairement identifiées comme des infractions pénales au regard des normes internationales en matière de droits de l'homme ;

– exprimez votre préoccupation quant au fait que ces trois hommes et cinq autres chrétiens auraient subi des sévices durant leur garde à vue, après avoir été arrêtés dans le canton de Shouguang en septembre 1992. Priez

instamment les autorités d'ouvrir sans délai une enquête impartiale sur ces informations, dont les conclusions devraient être rendues publiques, et de prendre toutes les mesures appropriées pour assurer la sécurité des victimes présumées face à d'éventuels sévices ou représailles en détention.

À qui adresser vos appels :

à Monsieur le Ministre

adresse :

Monsieur Xiao Yang Buzhang

ministre de la Justice

Sifabu

Xiaguangli

Beijingshi 100016

République populaire de Chine

Télécopie : 861 467 7351

Télex : 210070 FMPC CN ou 22478 MFERT CN

Télégrammes : À l'attention de M. Xiao Yang Buzhang, ministre de la Justice, Chine

à Monsieur le Procureur général

adresse :

Monsieur Zhang Siqing Jianchazhang

Procureur général

Zuigao Renmin Jianchayuan

147 Beiheyuan Dajie

Donganmen

Dongchengqu

Beijingshi 100726

République populaire de Chine

Télécopie : 861 512 6655 (n° de poste 1053)

Télex : 210070 FMPC CN ou 22478 MFERT CN

Télégrammes : À l'attention de M. Zhang Siqing Jianchazhang, Beijing, Chine

à Monsieur le Gouverneur

adresse :

Monsieur Zhao Zhihao Shengzhang

Gouverneur de la province de Shandong

Shandongsheng Renmin Zhengfu

193 Jinger Lu

Jinanshi

Shandongsheng

République populaire de Chine

Télégrammes : À l'attention de M. Zhao Zhihao Shengzhang, Jinan, province de Shandong, Chine

Vous donnerez plus de poids à vos appels en adressant une copie aux représentations diplomatiques chinoises de votre pays.

La version originale en langue anglaise de ce document a été éditée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni, sous le titre Persecution of Christians in China : Appeal for Zhang Lezhi, Yan Peizhi and Xu Zhihe. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - août 1993.

Pour toute information complémentaire veuillez vous adresser à :